

TOURNOI DE QUALIFICATION DÉPARTEMENTALE À LA COUPE DE FRANCE M11 2023/2024 Féminin et Masculin (2 contre 2)

Le Comité de Seine et Marne organise le SAMEDI 30 MARS 2024 à MITRY le tournoi de qualification départementale de la Coupe de France M11 2023/2024.

Règlement Particulier des Épreuves (RPE) des Finales de la Coupe de France M11 – Saison 2023/2024 : http://extranet.ffvb.org/data/Files/manuel_juridique/2023-2024/FFvolley_RPE_FINALE_M11_2023-24.pdf

Samedi 30 mars 2024

Premiers matchs à 14h00

Gymnase M Ostermeyer

Av des martyrs de chateaubriand
77290 Mitry-le-Neuf

ÉQUIPES ENGAGÉES :

Féminin		Masculin	
COULOMMIERS VOLLEY-BALL	1	COMBS VOLLEY-BALL	1
FS VAL D'EUROPE ESBLY COUPVRAY VB	1	FS VAL D'EUROPE ESBLY COUPVRAY VB	3
U.S. JEUNESSE MITRY V.B.	2	U.S. JEUNESSE MITRY V.B.	1
US LOGNES VOLLEY-BALL	1		
VOLLEY-BALL LA ROCHETTE	1		
TOTAL	6	TOTAL	5

QUALIFICATIONS :

Les équipes qualifiées participeront ensuite à la phase qualificative régionale organisée par la CRS et qui aura lieu sur deux dates :

- Tour 1 : le samedi 27 avril 2024 à partir de 14h00 (24 équipes féminines et 24 équipes masculines)
- Tour 2 : le samedi 11 mai 2024 à partir de 14h00 (12 équipes féminines et 12 équipes masculines)

Nombres places accordées pour la Seine et Marne (établi selon le nombre de licences M9 / M11) :

- M11 féminin : 3 places
- M11 masculin : 2 places

Les finales de la coupe de France sont organisées par la FFvolley les 14 au 16 juin 2024

RÈGLEMENT :

- **Une seule équipe qualifiée maximum par genre du même GSA pour la phase de qualification régionale et/ou pour les finales nationales.**
- La compétition est ouverte à l'ensemble des licenciés des catégories M11/M9 et M7 avec simple surclassement.
- Seule la licence « Compétition Extension Volley-Ball » permet l'inscription d'un(e) joueur(se) sur la feuille de match
- Dimensions du terrain 5m x 10 m (pour les finales de la CDF et le tour 2 de qualification régional) : pour des raisons d'organisation, la CRS autorise les dimensions de terrain suivantes : **4,5m x 10m** pour la phase de qualification départementale et pour le tour 1 de qualification régional).
- Hauteur du filet **1m95.**
- Les équipes sont composées de 2 joueurs(euses) au moins et 4 au plus, dont 2 évoluent sur le terrain.
- Le service est assuré par l'équipe qui a gagné l'échange précédent. Limitation à 3 services consécutifs maximum par joueur(euse). Le service passe ensuite au 2ème joueur(euse) et ainsi de suite. Un joueur ayant servi, ne pourra pas remplacer le joueur(euse) qui le suivra au service, pour éviter qu'un même joueur(euse) ne serve deux fois consécutivement.
- Le nombre de remplacements est limité à 4 par équipe par set. Ces remplacements sont libres. Au moins un échange de jeu doit avoir lieu avant de pouvoir rentrer en jeu à nouveau.
- Pour les phases de qualifications départementales et régionales : pas de Temps-mort technique.
- 2 temps morts de 30 secondes sont autorisés pour chaque équipe par set.

FORMULES SPORTIVES :**1- Brassage (règles spécifiques au brassage) :**

14h00 : Brassage sur 6 terrains (! 10m de longueur) : 3 terrains par genre. Durée : environ 1h

- Toutes les équipes se jouent en **1 set au temps de 8 minutes.**
Si au bout des 8' il n'y a pas 2 points d'écart, alors le match continue jusqu'à ce qu'il y ait un écart de 2 points au score.
- Changements libre et illimité sans arrêt de jeu (doit se faire avant que le serveur soit prêt à servir).
- Aucun temps mort
- 2' entre chaque match

Classement :

1 point par match gagné.

En cas d'égalité de points, le classement prend en compte :

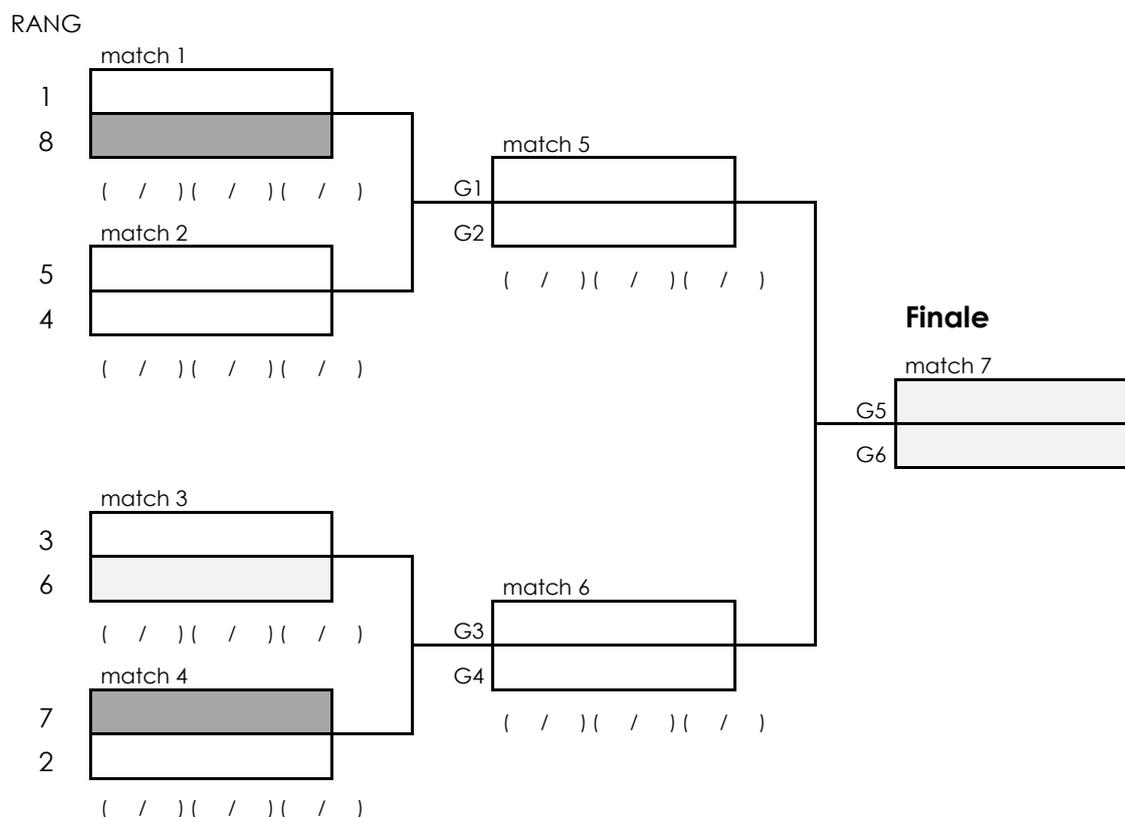
- Quotient du nombre de points gagnés par le nombre de points perdus.
- Rencontre directe entre les 2 équipes

2- Tournoi de qualification :

Les équipes sont inscrites dans le **tableau final** (page suivante) en fonction de leur classement du brassage.

Matchs en 2 sets gagnants de 15 pts (set décisif en 15 pts si nécessaire).

Le règlement « normal » prévu par la FFvolley mentionnées plus haut s'applique.

TABLEAU FINALM11 féminines :

Les équipes 1^{ère} et 2^{ème} des barrages sont qualifiées directement pour les demi-finales.

M11 masculin :

Les équipes 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} des barrages sont qualifiées directement pour les demi-finales.

Le club organisateur doit communiquer les résultats au plus tard 24h après la compétition :

manuel.geslin@cdvb77.fr